

Méthode & moyens pédagogiques

Méthode :

- Expositive /Interrogative
- Études de cas
- Atelier d'apprentissage des gestes
- Cas concrets

Moyens mis à disposition :

- 1 formateur SST
- Matériel de secours
- Vidéo projecteur
- Mémento remis en fin de session

Evaluation & certification :

Evaluation continue pendant la séance.

Mise en situation d'intervention sur un accident simulé et entretien oral. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. A l'issue de cette évaluation, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail ou son renouvellement dans le cas d'une session MAC



Devis et programme de formation

par mail :

contact@formatic-arles.fr

ou au

04 90 93 75 26



Organisme de formation depuis 1993.

Métiers de services aux collectivités, aux personnes, bureautique, propreté, prévention & sécurité au travail.



Formatic - 14 rue Nicolas Copernic - 13200 Arles

FORMATIC travaille en partenariat avec l'organisme ACFO qui propose des formations :

Habilitations électriques, CACES, échafaudage, sécurité incendie...

Tel : 06 66 09 23 54

www.acfo-pro.com



FORMATION

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



Formations initiale
Maintien & actualisation des connaissances
Intra - Inter entreprise

Devis et programme sur demande

Formatic - 14 rue Nicolas Copernic
13200 Arles

04 90 93 75 26 - Contact@formatic-arles.fr

www.formatic-arles.fr

Organisme de formation : 93131292413



Datadock N° 0009919

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

La santé au travail, bien au-delà des nombreux textes qui la régissent, est devenue une exigence sociale et sociétale.

L'obligation de résultats a remplacé celle de moyens dans le code du travail et les employeurs sont maintenant tenus à mettre en œuvre tous les moyens pour garantir la santé et la sécurité des personnes qui travaillent sous leur autorité.



La formation de sauveteur secouriste du travail permet au titulaire du certificat d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.



FORMATION INITIALE

Objectif : Être capable de connaître les principes de base de la prévention, rechercher les risques pour protéger, examiner une victime, alerter les secours et secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés.

Durée de la formation initiale : 14 heures
(2 jours consécutifs ou non)

Nombre de participants : 4 minimum - 10 maximum

Prerequis : aucun

Format : Entreprise (salarié(e)s d'une même entreprise – Interentreprise (salarié(e)s de plusieurs entreprises)

Contenu de la formation :



- o Le sauvetage secourisme du travail
- o Rechercher les risques persistants pour protéger
- o De « faire alerter » à « informer »
- o Examiner la victime et faire alerter
- o Secourir
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire
 - La victime ne répond pas, et ne respire pas

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

Objectif : Maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail, définies dans le référentiel de formation, à un niveau équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Durée de la formation : 7 heures (1 journée)

Nombre de participants : 4 minimum - 10 pour une session de 14 heures.

Prerequis : Être titulaire du certificat SST

Format : Entreprise (salarié(e)s d'une même entreprise) – Inter-entreprises (salarié(e)s de plusieurs entreprises : demander planning)

Contenu de la formation :



- une partie consacrée à la révision des gestes d'urgence
- une partie consacrée à la révision des questions liées à la prévention
- une partie consacrée à l'actualisation de la formation :
 - aux risques de l'entreprise ou de l'établissement,
 - aux modifications du programme.

